ONTARIO

Ontario Native Affairs Secretariat

Ontario Native Affairs Secretariat

Business Plan 2001-2002

Contents:

Message from the Minister
Ministry Vision
Core Businesses
Annual Report on Key Achievements for 2000 - 2001
Key Commitments and Strategies for 2001 - 2002
Key Performance Measures
2000 - 2001 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals
2001 - 2002 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan
Who to Call

Message from the Minister

Hon. David Young

This Business Plan is the Ontario Native Affairs Secretariat's (ONAS) report to the public. It outlines last year's achievements and establishes the targets to measure future results. Our Premier, the Honourable Mike Harris, has issued a challenge to strengthen the economy, create jobs and ensure Ontario's growth and prosperity. ONAS is meeting the challenge with its *Building Aboriginal Economies strategy*.

One of my first actions as Minister was to meet Aboriginal leaders and key corporate partners at a ceremony hosted by the Canadian Council for Aboriginal Business. Shortly thereafter, I participated in the celebration of the official creation of the Webequie First Nation Reserve, 500 kilometres north of Thunder Bay. In May, at the Federal, Provincial and Territorial meeting of Ministers Responsible for Aboriginal Affairs and National Aboriginal Leaders, I had the opportunity to discuss strengthening Aboriginal participation in the economy by supporting partnership development and job creation. In addition, the Ministers and Leaders also committed to a national Aboriginal Youth Conference to be held in Edmonton in October, 2001.

In November 2000, celebrations marking the first annual *Ontario Aboriginal Partnerships Recognition Award* recognized the partners who established the Wabigoon Anishnaabe Gitigewin Inc. Tree Nursery. Also in the fall, in partnership with the National Aboriginal Achievement Foundation, the first *Ontario Aboriginal Partnerships Recognition Scholarships* were awarded to four Aboriginal students.

Although there are many challenges ahead, there are also opportunities to maximize Aboriginal participation in the economy. Our goal is to continue to work constructively in partnership with Aboriginal communities, the corporate sector, and other governments in promoting economic capacity and settling land claims throughout the province. I am committed to the strategies and approaches that will continue to strengthen Aboriginal

101-05486/

economies this coming business year and over the long-term.

The Honourable David Young
Attorney General
Minister Responsible for Native Affairs

Ministry Vision

The Ontario Native Affairs Secretariat looks to a future where:

- Aboriginal communities have stronger economies and are more self-reliant;
- relations between Aboriginal people and their neighbours are prosperous and mutually beneficial.

The Ontario Native Affairs Secretariat's vision reflects the goals of the government's *Aboriginal Policy Framework*, announced in March 1996. The Framework sets out Ontario's approach to Aboriginal affairs. It guides the Ontario Native Affairs Secretariat in delivering its core businesses, and provides direction for all ministries in addressing Aboriginal matters within their legislative and policy mandates.

Core Businesses

The Ontario Native Affairs Secretariat:

- conducts land claim negotiations on behalf of the province; implements land claim settlements to remove barriers to investment in order to enhance economic opportunities for Aboriginal and non-Aboriginal communities; and represents the interests of the province in self-government negotiations between Canada and First Nations;
- works and partners with Aboriginal businesses and organizations, corporate Ontario, the private sector, provincial ministries and the federal government to promote Aboriginal self-reliance and economic development; and
- develops provincial policy and works with other ministries to coordinate the government's overall approach to Aboriginal matters, and maintains relations with First Nations, Métis, Inuit, and off-reserve Aboriginal organizations such as Friendship Centres, the federal government, stakeholders and the public.

Annual Report on Key Achievements for 2000-2001

Negotiations

The Ontario government is implementing the four agreements it successfully completed in the year 2000, with the following First Nations: Assabaska (100 km south of Kenora); Big Grassy (100 km south of Kenora); Cat Lake (150 km north of Sioux Lookout); and

Thessalon (80 km east of Sault Ste. Marie).

There were more than 100 consultations held with affected parties, both Aboriginal and non-Aboriginal, related to land issues. The secretariat held open houses and round table meetings that included a wide range of stakeholders.

There are 20 land claim and other land-related negotiations currently ongoing. In 2000, three new claims were accepted for negotiation: the Chapleau Cree claim, the Missanabie Cree claim and the Fort William claim.

In 2000, the secretariat negotiated a Framework Agreement with the Temagami First Nation and the Teme-Augama Anishnabai about their land claim. Approximately 43 claims are in the pre-negotiations stage where they are under historical, legal and policy reviews.

Fact sheets about land claims are posted on the Ontario Native Affairs Secretariat Web site at http://www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca.

Aboriginal Economic Development

The secretariat continues to partner with Aboriginal businesses, organizations, and communities, corporate Ontario, provincial ministries and the federal government to deliver the *Building Aboriginal Economies* strategy and implement the *Working Partnerships* program.

The government's *Building Aboriginal Economies* strategy is a coordinated framework of more than 35 programs and services across 11 provincial government ministries. The strategy supports Aboriginal economic development and capacity building.

Its goal is to increase capacity and opportunities in Aboriginal communities in order to promote self-reliance, enhance job opportunities and spur economic growth and investment. The *Working Partnerships* program fosters corporate-Aboriginal partnerships in Ontario. The *Working Partnerships* initiative provides funding for Aboriginal economic development organizations across Ontario to hire Partnership Development Advisors (PDAs). The PDAs provide partnership development advice across Ontario.

The *Ontario Aboriginal Economic Development Program* provides investments to First Nation communities, a range of community-based Aboriginal non-profit organizations and Métis Nation of Ontario Charter communities. The program is delivered by an Aboriginal organization selected through a tendering process. In the year 2000-2001, 48 projects were funded through the *Ontario Aboriginal Economic Development Program* for a total investment of $1,440,927, including three business development projects: one by the Ontario Métis Aboriginal Association for $50,000; another at the Red Lake Indian Friendship Centre for $50,000; and a third at Couchiching First Nation for $50,000. In addition, an economic capacity building project at the Ontario Native Business Parks Association was funded for $25,000.

ONAS partners with the National Aboriginal Achievement Foundation to deliver two annual award programs. The *Ontario Aboriginal Partnerships Recognition Scholarship* is a $100,000 endowment. Four students received the first scholarship awards in the year 2000. The *Ontario Aboriginal Partnerships Recognition Award,* which was presented for the first time in November 2000, recognizes successful partnership ventures consistent with the goals and principles of the *Building Aboriginal Economies* strategy. For more information on economic development initiatives visit: www.aboriginalbusiness.on.ca

Aboriginal-Federal Relations

ONAS promotes a consistent and integrated approach to Ontario's relationship with Aboriginal communities in the province, both on- and off-reserve, by continuing to provide

advice and guidance to other provincial ministries concerning Aboriginal organizations and issues.

In December 1999, the Attorney General and Minister Responsible for Native Affairs participated at a meeting in Ottawa of National Aboriginal Leaders and Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Aboriginal Affairs. Further to direction from the participating Ministers and Leaders, a working group with representatives from a number of provinces, the federal government and national Aboriginal organizations was established to develop a draft paper on *Strengthening Aboriginal Participation in the Economy*. At the follow-up meeting in May 2001, Ministers and Leaders endorsed the report on strengthening Aboriginal participation in the economy. The report makes recommendations on ways for governments, Aboriginal communities, organizations and the private sector to work cooperatively to maximize the involvement of Aboriginal peoples in Canada's economy. The upcoming National Aboriginal Youth Conference set for Fall 2001 was also discussed.

Throughout the year, the Minister Responsible for Native Affairs and the Secretary for Native Affairs met with First Nation leaders and representatives of major Aboriginal organizations and visited 30 Aboriginal communities and organizations across the province.

Key Commitments and Strategies for 2001 - 2002

Negotiations

In 2001-2002, the secretariat will pursue land claim settlements that include economic development opportunities for Aboriginal people, and bring closure and certainty to land and legal issues.

In working to fulfil government commitments outlined in the Blueprint document, the secretariat will make significant progress in advancing land claims with a high potential for successful and lasting settlements. This may include progress in the negotiation of claims or the completion of historical and legal reviews, the initiation of new negotiations or the closing of files. The secretariat will move forward on a number of claims currently at the research and review stage.

The secretariat will also continue the government's strong commitment to public involvement in land claim negotiations and ensure the process continues to be inclusive and accountable and addresses the interests of those affected by the claims.

The secretariat will continue to represent the province's interests as required in self-government negotiations between Canada and First Nations.

Aboriginal Economic Development

In working toward its vision of greater self-reliance for Aboriginal communities and in accordance with the government's jobs agenda, the Ontario Native Affairs Secretariat will continue to manage the coordination and implementation of the *Building Aboriginal Economies* strategy and deliver its key programs, including *Working Partnerships*, the *Ontario Aboriginal Economic Development Program*, and the *Aboriginal Community Capital Grants Program*.

The strategy, which builds on the government's *Aboriginal Policy Framework*, enhances

Aboriginal capacity to participate in Ontario's economy. The secretariat will continue to work with ministries to improve their data collection for reporting results of the *Building Aboriginal Economies* strategy.

To improve service, the Aboriginal Development Unit, formerly of the Ministry of Citizenship, Culture and Recreation, has been integrated into the Ontario Native Affairs Secretariat and renamed the Business and Economic Development Unit. The unit is responsible for the *Ontario Aboriginal Economic Development Program, Working Partnerships* and the *Aboriginal Community Capital Grants Program.*

The *Working Partnerships* program focusses on the promotion of economic partnerships. Capacity will be built through innovative approaches to breaking down barriers by the Partnership Development Advisors initiative. These advisors in Aboriginal economic development organizations are working together to build relationships among Aboriginal communities and businesses, and with the corporate sector. ONAS will continue to seek out new opportunities to facilitate the sharing of business expertise and foster partnerships.

ONAS will also administer the *Aboriginal Community Capital Grants Program* through an alternative service delivery arrangement. This will further enhance economic development programming and services capacity in Aboriginal communities.

The secretariat, in conjunction with its business partners, will also continue to sponsor regional and sectoral partnership forums and workshops. The *Working Partnerships Advisory Committee,* comprised of representatives from the Aboriginal and corporate communities, will support these economic initiatives.

Corporate Aboriginal Affairs Coordination

To promote constructive dialogue, the Ontario Native Affairs Secretariat will continue to hold regular meetings of Ontario ministers and officials with Aboriginal leaders. It will also maintain effective working relations with First Nations, Métis, Inuit, and off-reserve Aboriginal organizations.

Following the December 1999 meeting of Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Aboriginal Affairs and National Aboriginal Leaders in Ottawa, a second meeting was held in Winnipeg on May 11, 2001. At this meeting the Ministers and Leaders endorsed a report on strengthening Aboriginal participation in the economy and agreed to meet regularly to review and implement the work supporting partnership development and long-term job creation. Developing opportunities for Aboriginal youth was also discussed in preparation for the National Youth Conference in October 2001.

The secretariat will continue to encourage the federal government to fulfil its responsibilities, including its fiscal responsibilities for Aboriginal matters, where appropriate.

Key Performance Measures

Core Business

Negotiations			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2001-2002 Commitments**
The interests of those affected by land claims are identified and addressed	Key stakeholders identified, informed and involved	100% target	Identify key stakeholders, inform and involve 100%
The government's outstanding obligations with regard to land claims are met	Negotiate land claims to address Ontario's obligations	Number of claims with substantial progress	Substantial progress toward settling seven land claims

Core Business

Aboriginal Economic Development			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2001-2002 Commitments**
Building Aboriginal Economies programs are readily accessible by Aboriginal businesses and communities	Demonstrated access by Aboriginal people to ministry programs	Benchmark data to be developed in order to establish standards	Continue to work with ministries to measure access and where feasible, implement improvements in data collection

2000 - 2001 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals*

Ontario Native Affairs Secretariat	
Operating	$18.0 million
Capital	$5.4 million
	55 staff

Negotiations		Corporate Aboriginal Affairs Coordination	
Operating	$6.1 million	Operating	$6.6 million
	19 staff		16 staff
Aboriginal Economic Development		**Ministry Administration**	
Operating	$4.0 million	Operating	$1.3 million
Capital	$5.4 million		11 staff
	9 staff		

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

*PSAB based

2001 - 2002 Ministry Approved Allocations by

Core Business Plan*

Ontario Native Affairs Secretariat	
Operating	$15.1 million
Capital	$7.4 million
	60 staff

Negotiations		Corporate Aboriginal Affairs Coordination	
Operating	$6.1 million	Operating	$3.0 million
	19.5 staff		18 staff
Aboriginal Economic Development		**Ministry Administration**	
Operating	$4.5 million	Operating	$1.5 million
Capital	$7.4 million		12 staff
	10.5 staff		

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

*PSAB based

Who to Call

Questions or comments about the secretariat's business plan are welcomed. Visit our Web sites at http://www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca and http://www.aboriginalbusiness.on.ca or contact:

Ontario Native Affairs Secretariat
4th Floor, 720 Bay Street, Toronto, Ontario M5G 2K1
Reception (416) 326-4740; Fax (416) 326-4017;

The Honourable David Young
Attorney General and Minister Responsible for Native Affairs; (416) 326-4000; Fax (416) 326-4016

Minister's Communications Advisor
Rui Francisco Brum: (416) 326-4440; Fax (416) 326-4016; Rui.Brum@jus.gov.on.ca

Assistant Deputy Attorney General and Secretary for Native Affairs
Yan Lazor: (416) 326-4741; Fax (416) 326-4017; Yan.Lazor@jus.gov.on.ca

Negotiations
Doug Carr: (416) 326-4771; Fax (416) 326-4017; Doug.Carr@jus.gov.on.ca

Aboriginal/Federal Relations
Dan Gaspé: (416) 326-4756; Fax (416) 326-4017; Dan.Gaspe@jus.gov.on.ca

Legal Services

David Carson: (416) 326-2372; Fax (416) 326-4017; David.Carson@jus.gov.on.ca

Corporate Aboriginal Affairs Coordination

Tim Eger: (416) 326-4744; Fax (416) 326-4017; Tim.Eger@jus.gov.on.ca

Business & Economic Development

Donna Elliott: (416) 314-6780; Fax (416) 314-7428; Donna.Elliott@jus.gov.on.ca

Communications

Rosemary Sampson: (416) 326-4780; Fax (416) 326-4779;
Rosemary.Sampson@jus.gov.on.ca

Copies of this document are available free from: Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

© Queen's Printer for Ontario, 2001
ISBN 0-7794-1136-6

Ce document est disponible en français.

© Copyright 2000, Queen's Printer for Ontario.

Last modified: June 20, 2001.

ONTARIO

Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario

Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario

Plan d'activités 2001-2002

Table des matières:

Message du ministre
Objectifs généraux du Secrétariat
Activités de base
Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001
Engagements et stratégies clés en 2001-2002
Mesures clés d'évaluation de la performance
Données réelles provisoires sur les dépenses du Secrétariat par activité de base en 2000-2001
Plan des affectations 2001-2002 approuvées par le Secrétariat par activité de base
Personnes à contacter

Message du ministre

L'hon. David Young

Le présent plan d'activités constitue le rapport au public du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario. Il énonce les réalisations de l'année écoulée et fixe les objectifs en fonction desquels nous mesurerons les résultats à venir. Notre premier ministre, l'honorable Mike Harris, nous a mis au défi de renforcer l'économie, de créer des emplois et d'assurer la croissance et la prospérité de l'Ontario. La stratégie intitulée *Une économie autochtone plus rigoureuse* du Secrétariat des Affaires autochtones vise à relever ce défi.

L'un de mes premiers actes à titre de ministre a été de rencontrer les dirigeants autochtones et des partenaires clés du secteur privé à l'occasion d'une cérémonie organisée par le Conseil canadien pour le commerce autochtone. Peu après, j'ai participé à la cérémonie marquant la création officielle de la réserve de la Première nation de Webequie, à 500 kilomètres au nord de Thunder Bay. En mai, à la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des questions autochtones et des dirigeants des organismes autochtones nationaux, j'ai eu l'occasion de discuter des moyens à prendre pour accroître la participation des Autochtones à l'économie en appuyant la création de partenariats et d'emplois. En outre, les ministres et les dirigeants se sont engagés à organiser une conférence nationale sur les jeunes autochtones qui aura lieu à Edmonton en octobre 2001.

En novembre 2000, le premier *Prix d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario* a été décerné aux partenaires qui ont établi la pépinière Wabigoon Anishnaabe Gitigewin Inc. À l'automne également, en partenariat avec la Fondation nationale des réalisations autochtones, les premières *Bourses d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de*

l'Ontario ont été remises à quatre étudiants autochtones.

S'il y a encore bien des défis à relever, il y a aussi de nombreuses occasions d'optimiser la participation des Autochtones à l'économie. Nous entendons continuer de collaborer de façon constructive, dans le cadre de partenariats, avec les collectivités autochtones et le secteur privé, ainsi qu'avec d'autres gouvernements, pour promouvoir la capacité économique des Autochtones et le règlement des revendications territoriales dans toute la province. Je suis résolu à appliquer les

stratégies et les démarches qui continueront de renforcer les économies autochtones au cours de la présente année financière et à long terme.

L'honorable David Young
Procureur général
Ministre délégué aux Affaires autochtones

Objectifs généraux du Secrétariat

Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario envisage un avenir où :

- les collectivités autochtones bénéficieront d'économies plus dynamiques et seront plus autonomes;
- les rapports entre les collectivités autochtones et leurs voisins seront source de prospérité et d'avantages mutuels.

Les objectifs généraux du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario témoignent des objectifs de la *Politique-cadre pour les Autochtones* que le gouvernement a annoncée en mars 1996. La Politique-cadre présente la démarche de l'Ontario en ce qui concerne les questions autochtones. Elle oriente le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario dans la prestation de ses activités de base et guide tous les ministères dans le règlement des questions autochtones relevant de leurs mandats législatif et politique.

Activités de base

Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario :

- mène les négociations sur les revendications territoriales au nom du gouvernement provincial, met en oeuvre les règlements conclus à cet égard pour supprimer les obstacles aux investissements afin d'accroître les possibilités de développement économique offertes aux collectivités autochtones et non autochtones, et représente les intérêts de l'Ontario lors des négociations sur l'autonomie entre le Canada et les Premières nations;
- collabore, notamment au moyen de partenariats, avec des entreprises et des organismes autochtones, le monde des affaires de l'Ontario, le secteur privé, les ministères provinciaux et le gouvernement fédéral en vue de favoriser l'autonomie et le développement économique des Autochtones;
- élabore les politiques provinciales portant sur les questions autochtones, coordonne avec les autres ministères la démarche générale du gouvernement à cet égard et entretient des relations avec les organismes des Premières nations, des Métis et des Autochtones hors-réserve, comme les centres d'accueil, le gouvernement fédéral, les intervenants et le public.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2000-2001

Négociations

Le gouvernement de l'Ontario met en oeuvre les quatre ententes conclues en 2000 avec les Premières nations suivantes : Assabaska (100 km au sud de Kenora); Big Grassy (100 km au sud de Kenora); Cat Lake (150 km au nord de Sioux Lookout); et Thessalon (80 km à l'est de Sault Ste. Marie).

Plus de 100 consultations ont été menées auprès des parties intéressées, autochtones et non autochtones, sur les questions territoriales. Le Secrétariat a organisé des journées portes ouvertes et des tables rondes auxquelles ont participé une vaste gamme d'intervenants.

Vingt négociations relatives aux revendications territoriales et autres questions territoriales sont en cours. En 2000, trois nouvelles revendications ont été acceptées aux fins de négociation : celle des Cri de Chapleau, celle des Cri de Missanabie et celle de Fort William.

En 2000, le Secrétariat a négocié une entente-cadre avec la Première nation Temagami et les Teme-Augama Anishnabai concernant leur revendication territoriale. Environ 43 revendications en sont au stade de la négociation préliminaire, c'est-à-dire qu'elles font l'objet d'examens historique, juridique et politique.

Des fiches de renseignements sont affichées sur le site Web du Secrétariat des Affaires autochtones de l'Ontario, à l'adresse suivante : http://www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca

Développement économique autochtone

Le Secrétariat continue de collaborer avec des entreprises, organismes et collectivités autochtones, des entreprises de la province, des ministères provinciaux et le gouvernement fédéral à la mise en oeuvre de la stratégie *Une économie autochtone plus vigoureuse* ainsi que du programme *Partenariats de travail.*

La stratégie intitulée *Une économie autochtone plus vigoureuse* est une initiative coordonnée qui regroupe plus de 35 programmes et services dans 11 ministères provinciaux. Elle favorise le développement économique et la création de capacités autochtones.

Elle a pour objectif d'accroître la capacité des collectivités autochtones ainsi que les possibilités dont elles peuvent se prévaloir pour promouvoir l'autonomie, améliorer les débouchés et stimuler la croissance économique et l'investissement. Le programme *Partenariats de travail* favorise les rapports entre le milieu des affaires et les collectivités autochtones de l'Ontario. Dans le cadre de ce programme, un financement est accordé à des organismes autochtones de développement économique de l'Ontario pour les aider à engager des conseillers en développement de partenariats. Ces conseillers offrent ce type de service dans toute la province.

Le *Programme ontarien de développement économique des communautés autochtones* fournit des fonds d'investissement aux collectivités des Premières nations, à une série d'organismes communautaires autochtones sans but lucratif et à des collectivités ontariennes de la nation métisse au sens de l'accord. Le programme est exécuté par un organisme autochtone choisi au moyen d'un processus d'appel d'offres. En 2000-2001, 48

projets ont été financés dans le cadre du *Programme ontarien de développement économique des communautés autochtones,* pour un investissement total de 1 440 927 $, y compris trois projets de développement d'entreprises. Dans le cadre de ces projets, la somme de 50 000 $ a été accordée à l'Association des Métis autochtones de l'Ontario, et des sommes égales ont été octroyées au Red Lake Indian Friendship Centre et à la Première nation de Couchiching. En outre, la somme de 25 000 $ a été allouée à l'Association des parcs industriels autochtones de l'Ontario aux fins d'un projet de création de capacités économiques.

Le Secrétariat, de concert avec la Fondation nationale des réalisations autochtones, administre deux programmes de prix annuels. Un fonds de 100 000 $ a été établi pour les *Bourses d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario.* Les premières bourses ont été décernées à quatre étudiants en 2000. Le *Prix d'excellence pour le développement des partenariats dans les communautés autochtones de l'Ontario*, décerné pour la première fois en novembre 2000, vise à célébrer un partenariat commercial réussi conforme aux objectifs et aux principes de la stratégie *Une économie autochtone plus vigoureuse.* On trouvera plus de renseignements sur les initiatives de développement économique à l'adresse : www.aboriginalbusiness.on.ca

Relations avec les Autochtones et le gouvernement fédéral

Le Secrétariat des Affaires autochtones favorise une approche uniforme et intégrée des relations de l'Ontario avec les collectivités autochtones de la province, dans les réserves et hors-réserve, en continuant de fournir aux autres ministères provinciaux conseils et orientation en ce qui concerne les organismes et les questions autochtones.

En décembre 1999, le procureur général et ministre délégué aux Affaires autochtones a participé à une réunion des dirigeants autochtones nationaux et des ministres responsables des questions autochtones aux paliers fédéral, provincial et territorial, qui a eu lieu à Ottawa. Suite à une directive des ministres et des dirigeants qui ont participé à la réunion, un groupe de travail composé de représentants d'un certain nombre de provinces, du gouvernement fédéral et d'organismes autochtones nationaux a été créé et chargé d'élaborer un projet de document sur les mesures à prendre pour accroître la participation des Autochtones à l'économie. À la réunion de suivi, qui a eu lieu en mai 2001, les ministres et les dirigeants ont approuvé le rapport intitulé *Strenghtening Aboriginal Participation in the Economy.* Ce rapport contient des recommandations sur les moyens que les gouvernements, les collectivités autochtones, les organismes et le secteur privé peuvent mettre en oeuvre afin de collaborer et d'optimiser la participation des peuples autochtones à l'économie du Canada. Les participants à la réunion ont également discuté de la conférence nationale sur les jeunes autochtones qui aura lieu à l'automne 2001.

Tout au long de l'année, le ministre délégué aux Affaires autochtones et le secrétaire des affaires autochtones ont rencontré des dirigeants et des représentants d'importants organismes autochtones et visité 30 collectivités et organismes autochtones dans toute la province.

Engagements et stratégies clés en 2001-2002

Négociations

En 2001-2002, le Secrétariat continuera à négocier des ententes territoriales en vue d'offrir des possibilités de développement économique aux collectivités autochtones et de régler définitivement certaines questions territoriales et juridiques.

Conformément à l'engagement énoncé dans le Plan d'action de régler les revendications

territoriales en souffrance, le Secrétariat réalisera d'importants progrès en la matière et tentera de conclure des ententes à la fois positives et durables. Ces efforts pourront porter, entre autres, sur la négociation d'ententes territoriales ou sur l'achèvement de l'examen de questions historiques et juridiques, sur l'ouverture de nouvelles négociations ou sur le classement de dossiers. Le Secrétariat fera par ailleurs avancer un certain nombre de revendications qui sont actuellement au stade de la recherche et de l'étude.

Le Secrétariat réaffirmera l'engagement vigoureux du gouvernement envers la participation du public au règlement des revendications territoriales pour veiller à ce que le processus reste inclusif et responsable, et tienne compte des intérêts de toutes les personnes en cause.

Le Secrétariat continuera de représenter, au besoin, les intérêts du gouvernement provincial lors des négociations sur l'autonomie menées par le Canada et les Premières nations.

Développement économique autochtone

Compte tenu de l'objectif du gouvernement d'accroître l'autonomie des collectivités autochtones et de la priorité qu'il accorde à son programme de création d'emplois, le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario continuera de gérer l'application et la coordination de la stratégie intitulée *Une économie autochtone plus vigoureuse* et d'assurer la prestation de ses programmes clés comme le programme *Partenariats de travail*, le*Programme ontarien de développement économique des communautés autochtones* et le *Programme de subventions d'immobilisations de la communauté autochtone.*

La Stratégie, qui tire parti de la *Politique-cadre pour les Autochtones* du gouvernement, vise à accroître la capacité des Autochtones de participer à la vie économique de la province. Le Secrétariat continuera de collaborer avec les ministères afin d'améliorer la collecte des données qu'ils recueillent pour mesurer les résultats de la stratégie visant à rendre l'économie autochtone plus rigoureuse.

Afin d'améliorer les services, l'Unité du développement des communautés autochtones, qui faisait auparavant partie du ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs, a été intégrée au Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario et renommée Unité du développement des entreprises et de l'économie. L'unité est responsable du *Programme ontarien de développement économique des communautés autochtones,* du programme *Partenariats de travail* et du *Programme de subventions d'immobilisations de la communauté autochtone.*

Le programme *Partenariats de travail* vise à promouvoir l'établissement de partenariats économiques. Des capacités seront créées au moyen de démarches novatrices visant à éliminer les obstacles, prises dans le cadre de l'initiative d'engagement de conseillers en développement de partenariats. Ces conseillers des organismes autochtones collaborent à la création de liens entre les collectivités et les entreprises autochtones et le secteur privé. Le Secrétariat des affaires autochtones continuera de chercher de nouvelles occasions de faciliter le partage de compétences spécialisées en affaires et d'encourager l'établissement de partenariats.

De plus, le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario mettra en oeuvre un arrangement prévoyant d'autres modes de prestation de services aux fins de l'administration du *Programme de subventions d'immobilisations de la communauté autochtone* pour favoriser la création de capacités et améliorer les programmes et les services de développement économique dans les collectivités autochtones.

En outre, de concert avec ses partenaires dans le milieu des affaires, le Secrétariat continuera de parrainer des forums et des ateliers sur les partenariats régionaux et sectoriels. Le Comité consultatif du programme *Partenariats du travail,* qui se compose de représentants des collectivités autochtones et du milieu des affaires, appuiera ces initiatives économiques. Coordination interministérielle des affaires autochtones

Coordination interministérielle des affaires autochtones

Afin d'encourager un dialogue constructif, les agents du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario continueront de rencontrer à intervalles réguliers les ministres et les représentants du gouvernement provincial et les dirigeants autochtones. Ils entretiendront aussi des relations de travail efficaces avec les Premières nations, les Métis, les Inuit et des organismes autochtones hors-réserve.

À la suite de la réunion de décembre 1999 des ministres responsables des questions autochtones aux paliers fédéral, provincial et territorial, et des dirigeants nationaux autochtones à Ottawa, une deuxième réunion a eu lieu le 11 mai 2001 à Winnipeg. Au cours de cette réunion, les ministres et les dirigeants ont approuvé un rapport sur les moyens à prendre pour accroître la participation des Autochtones à l'économie et convenu de se rencontrer périodiquement pour examiner et mettre en oeuvre les initiatives à l'appui de l'établissement de partenariats et de la création d'emplois à long terme. Ils ont aussi discuté des moyens à prendre pour offrir des possibilités aux jeunes autochtones, en vue de la conférence nationale sur les jeunes qui aura lieu en octobre 2001.

Le Secrétariat continuera à encourager le gouvernement fédéral à s'acquitter de ses responsabilités, y compris ses responsabilités financières, le cas échéant, en ce qui concerne les questions autochtones.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Négociations

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2001-2002
Les intérêts des personnes touchées par les revendications territoriales sont établis et pris en compte.	Les intervenants clés sont reconnus et informés des revendications territoriales, et participent à leur examen.	Objectif : 100 %.	Les intervenants clés sont reconnus et informés des négociations en cours, et y participent à 100 %.
Les obligations en souffrance du gouvernement concernant certaines revendications territoriales sont satisfaites.	Des négociations de revendications territoriales ont lieu pour satisfaire aux obligations de l'Ontario.	Nombre de revendications étudiées ayant donné lieu à des progrès considérables.	Des progrès considérables sont réalisés concernant le règlement de sept revendications territoriales.

Activité de base : Développement économique autochtone

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2001-2002
Les entreprises et les collectivités autochtones ont facilement accès aux programmes instaurés dans le cadre de la stratégie Une économie autochtone plus vigoureuse.	Accès manifeste des Autochtones aux programmes du Secrétariat.	Élaboration de données de référence afin de définir des normes.	Collaboration avec les ministères pour mesurer l'accès et, si possible, améliorer la collecte des données.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du Secrétariat par activité de base en 2000-2001**

Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario			
Fonctionnement	18,0 millions de $		
Immobilisations	5,4 millions de $		
	55 employés		
Négociations		**Coordination interministérielle des affaires autochtones**	
Fonctionnement	6,1 millions de $	Fonctionnement	6,6 millions de $
	19 employés		16 employés
Développement économique autochtone		**Administration du Secrétariat**	
Fonctionnement	4,0 millions de $	Fonctionnement	1,3 million de $
Immobilisations	5,4 millions de $		11 employés
	9 employés		

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

*Selon la méthode comptable du CCSP.

Plan des affectations 2001-2002 approuvées par le Secrétariat par activité de base

Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario			
Fonctionnement	15,1 millions de $		
Immobilisations	7,4 millions de $		
	60 employés		
Négociations		**Coordination interministérielle des affaires autochtones**	
Fonctionnement	6,1 millions de $	Fonctionnement	3,0 millions de $
	19,5 employés		18 employés
Développement économique autochtone		**Administration du Secrétariat**	
Fonctionnement	4,5 millions de $	Fonctionnement	1,5 million de $
Immobilisations	7,4 millions de $		12 employés
	10,5 employés		

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

*Selon la méthode comptable du CCSP.

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du Secrétariat sont les bienvenus.

Visitez nos sites Web à http://www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca et http://www.aboriginalbusiness.on.ca ou contactez les personnes suivantes :

Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario
4e étage, 720, rue Bay, Toronto (Ontario) M5G 2K1
Réception (416) 326-4740; Téléc. : (416) 326-4017;

L'honorable David Young
Procureur général et ministre délégué aux Affaires autochtones
(416) 326-4000; Téléc. : (416) 326-4016

Conseiller en communications du ministre
Rui Francisco Brum: (416) 326-4440; Téléc. : (416) 326-4016; Rui.Brum@jus.gov.on.ca

Sous-procureur général adjoint et secrétaire des affaires autochtones
Yan Lazor: (416) 326-4741; Téléc. : (416) 326-4017; Yan.Lazor@jus.gov.on.ca

Négociations
Doug Carr: (416) 326-4771; Téléc. : (416) 326-4017; Doug.Carr@jus.gov.on.ca

Relations avec les Autochtones et le gouvernement fédéral
Dan Gaspé: (416) 326-4756; Téléc. : (416) 326-4017; Dan.Gaspe@jus.gov.on.ca

Services juridiques
David Carson: (416) 326-2372; Téléc. : (416) 326-4017; David.Carson@jus.gov.on.ca

Coordination interministérielle des affaires autochtones

Tim Eger: (416) 326-4744; Téléc : (416) 326-4017; Tim.Eger@jus.gov.on.ca

Développement des entreprises et de l'économie

Donna Elliott: (416) 314-6780; Téléc : (416) 314-7428; Donna.Elliott@jus.gov.on.ca

Communications

Rosemary Sampson: (416) 326-4780; Téléc. : (416) 326-4779;
Rosemary.Sampson@jus.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire
le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par the Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à : http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001

ISBN 0-7794-1187-0

This document is also available in English.

| Site Principal | Commentaires | Recherche | Plan du site | English |

| Page d'accueil | Bureau du ministre | À propos du SAAO |
| Revendications territoriales |
| Autonomie gouvernementale | Économie autochtone |
| Communiqués, Allocutions et Annonces | Liens |

Ontario
Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

© Copyright 2000, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Dernière mise à jour: 20 Juin 2001